

322

PR8.1 Projet D

Projet d'amélioration de la route 389 de
Manic-2 au nord de Manic-3

6211-06-142



SNC · LAVALIN

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389
ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
DE MANIC-2 À NORD MANIC-3 (KM 22 A 110)
6703-11-GA07 - PROJET D**

RAPPORT D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

RAPPORT FINAL – VERSION 00

Le Groupe de gestion intégré

Transports
Québec



Route 389
Programme d'amélioration



ENVIRONNEMENT ET EAU

août 2014

Projet n°610296

Rapport d'inventaire archéologique



SNC • LAVALIN

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389
ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
DE MANIC-2 À NORD MANIC-3 (KM 22 À 110)
6703-11-GA07 - PROJET D

RAPPORT D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

RAPPORT FINAL – VERSION 00

Août 2014

ENVIRONNEMENT ET EAU

Vérifié par :

Diane Langlois, géogr., M.Sc. Env.
Directrice de projet, Environnement

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389
ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
PROJET D – DE MANIC-2 À NORD DE MANIC-3 (KM 22 À KM 110)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE



Québec, août 2014

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389
ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
PROJET D – DE MANIC-2 À NORD DE MANIC-3 (KM 22 À KM 110)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

(Permis de recherche archéologique au Québec : 14-PINJ-02)

Jean-Yves Pintal, M.Sc.

Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Téléphone : 418 580 8922
jypintal@videotron.ca

Québec, août 2014

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé à la demande de SNC-Lavalin inc. dans le cadre du réaménagement de la route 389, entre les kilomètres 22 et 110. Ce tronçon débute près du barrage de Manic-2 au sud et il se termine à une vingtaine de kilomètres au nord du poste de transformateurs de Manic-3.

Outre l'inspection visuelle des zones en général et des aires érodées en particulier, 87 sondages manuels ont été effectués. Ces travaux n'ont pas abouti à la découverte de nouveau site archéologique. Par conséquent, les aménagements prévus peuvent être faits sans conséquence pour le patrimoine culturel de la région.



TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	i
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Mise en contexte	1
1.2 Contenu et structure du rapport	1
2.0 MANDAT	4
3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	4
4.0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	4
4.1 État des connaissances	4
4.2 Résultat de l'inventaire.....	6
4.2.1 La zone 2.....	6
4.2.2 La zone 8.....	8
4.2.3 La zone 21.....	11
4.2.4 La zone 22.....	12
4.2.5 La zone 36.....	15
5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATION	19
6.0 OUVRAGES CITÉS	19

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau I Travaux archéologiques effectués dans ou à proximité de l'emprise.....	5
Tableau II Description des zones inventoriées.....	6
Tableau III Le contexte stratigraphique, légende	10

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 Localisation générale du secteur à l'étude (SNC-Lavalin inc. 2013).....	2
Figure 2 Localisation des zones inventoriées	3
Figure 3 Le contexte stratigraphique de la zone 8 (voir tableau III pour la légende)	9
Figure 4 Le contexte stratigraphique de la zone 21 (voir tableau III pour la légende)	13
Figure 5 Le contexte stratigraphique de la zone 22 (voir tableau III pour la légende)	14
Figure 6 Le contexte stratigraphique de la zone 36 (voir tableau III pour la légende)	18

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

	Page
Photo 1 Zone 2, km 22,5, vue générale (E) (photo P7010147).....	7
Photo 2 Zone 2, km 22,5, vue générale (E) (photo P7010148).....	7
Photo 3 Zone 8, km 41, rive nord de la zone (S) (photo P7010141)	9
Photo 4 Zone 8, km 41, possible portage (N) (photo P7010142)	10
Photo 5 Zone 21, km 88, bordure est de la route 389 (N) (photo P7010137)	11
Photo 6 Zone 21, km 88, ruisseau, bordure est de la route 389 (S) (photo P7010138).....	12
Photo 7 Zone 22, km 89, ancien sondage géotechnique (N) (photo P7010133).....	14
Photo 8 Zone 22, km 89, forme rectangulaire (S) (photo P7010132).....	15
Photo 9 Zone 36, km 95, vue générale (S) (photo P6300126).....	16
Photo 10 Zone 36, km 95, vue vers le lac Vallant (N) (photo P6300128).....	17

ÉQUIPE DE RÉALISATION

SNC-Lavalin inc.

Diane Langlois

Directrice de projet – Environnement et eau

Consultants

Jean-Yves Pintal

Coordonnateur du projet, archéologue, rédaction

Vincent Lambert

Technicien

1.0 INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte

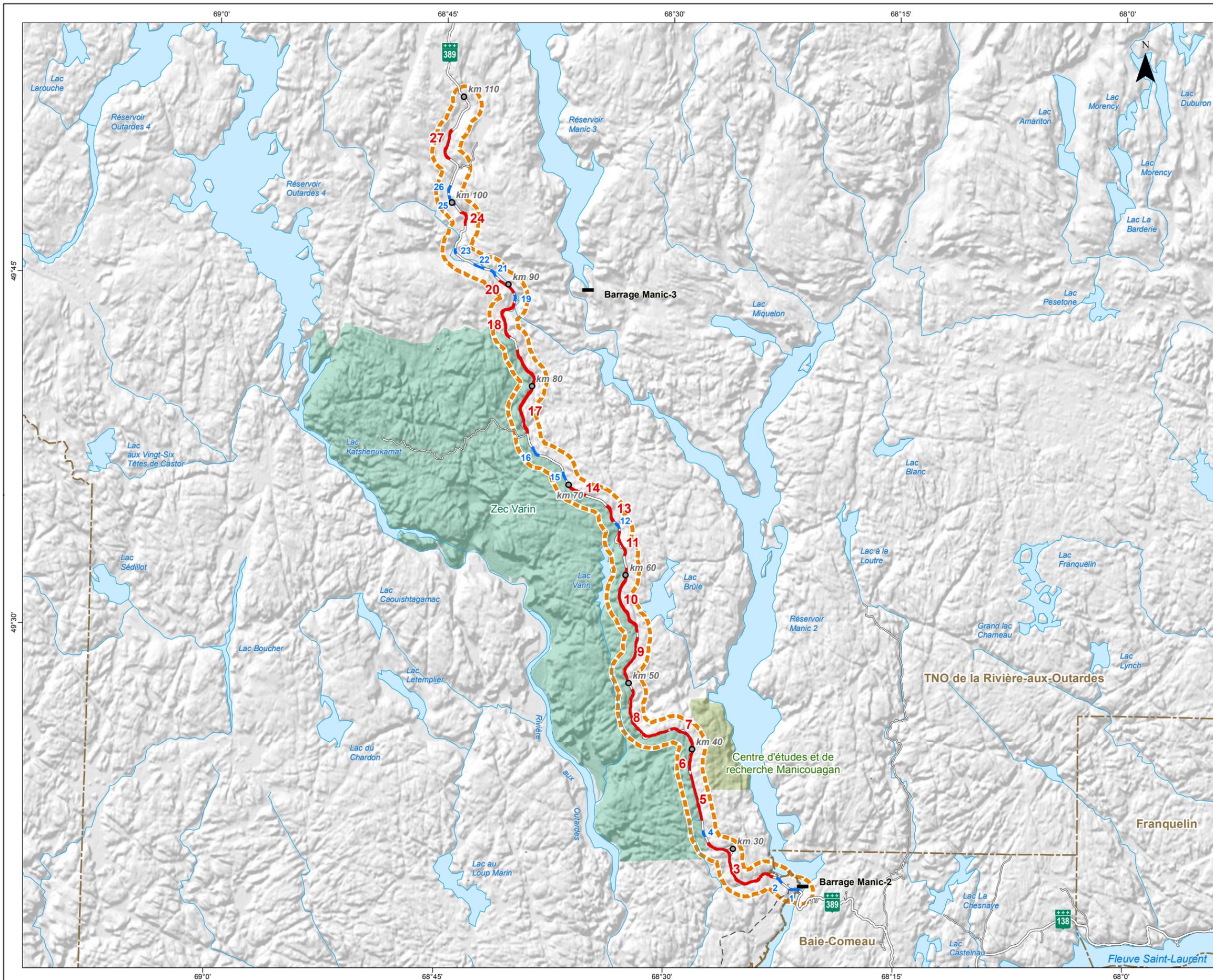
Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la route 389 entre le barrage de Manic-2 au sud et une vingtaine de kilomètres au nord du poste de transformateurs de Manic-3. Au terme d'une démarche qui s'est étalée sur deux ans et qui a impliqué la production d'une étude de potentiel (Pintal 2013), 59 zones de potentiel ont été cartographiées à l'intérieur d'un secteur englobant l'emprise de la route 389 entre les bornes kilométriques 22 et 110. Comme la construction d'un nouveau tracé et l'amélioration de l'actuel empiétait en tout ou en partie sur cinq des 59 zones de potentiel, il a été suggéré comme mesure d'atténuation de réaliser un inventaire sur le terrain des zones de potentiel archéologique susceptibles d'être affectées par les travaux d'exploration géotechnique et de construction.

1.2 Contenu et structure du rapport

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé à la demande de SNC-Lavalin inc. dans le cadre du réaménagement de la route 389 entre les kilomètres 22 et 110. Plus spécifiquement, cette prospection avait comme objectif de vérifier la présence ou l'absence de sites dans l'emprise des segments ou tronçons de route appelés à être modifiés ou construits (figures 1 et 2). Cette approche préventive répond aux directives du ministère des Transports du Québec et elle cadre avec les exigences du ministère de la Culture et des Communications (MCC) en matière d'études d'impact sur l'environnement.

Ce rapport décrit le mandat confié au consultant, ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés. Les résultats des recherches effectués lors de la reconnaissance sont ensuite exposés. Cette section comprend des figures et des photographies qui présentent et résument les travaux accomplis. Enfin, la conclusion générale passe en revue les principaux points de ce rapport.

En juin 2014, une demande de permis d'intervention archéologique a été acheminée au ministère de la Culture et des Communications (14-PINJ-02). Les travaux sur le terrain, qui impliquaient un archéologue et un assistant senior, se sont quant à eux déroulés du 30 juin au 3 juillet 2014.



PROJET

- Zone d'étude
- Segment à l'étude
- Autre segment
- Point kilométrique (route existante)

INFRASTRUCTURES ET LIMITES

- Barrage hydro-électrique
- Route nationale
- Route locale; chemin
- Route d'accès aux ressources
- Limite municipale
- Zone d'exploitation contrôlée (zec Varin)
- Centre d'études et de recherche Manicouagan

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Localisation du projet

Sources :
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 TRQ, MRN Québec, 2013

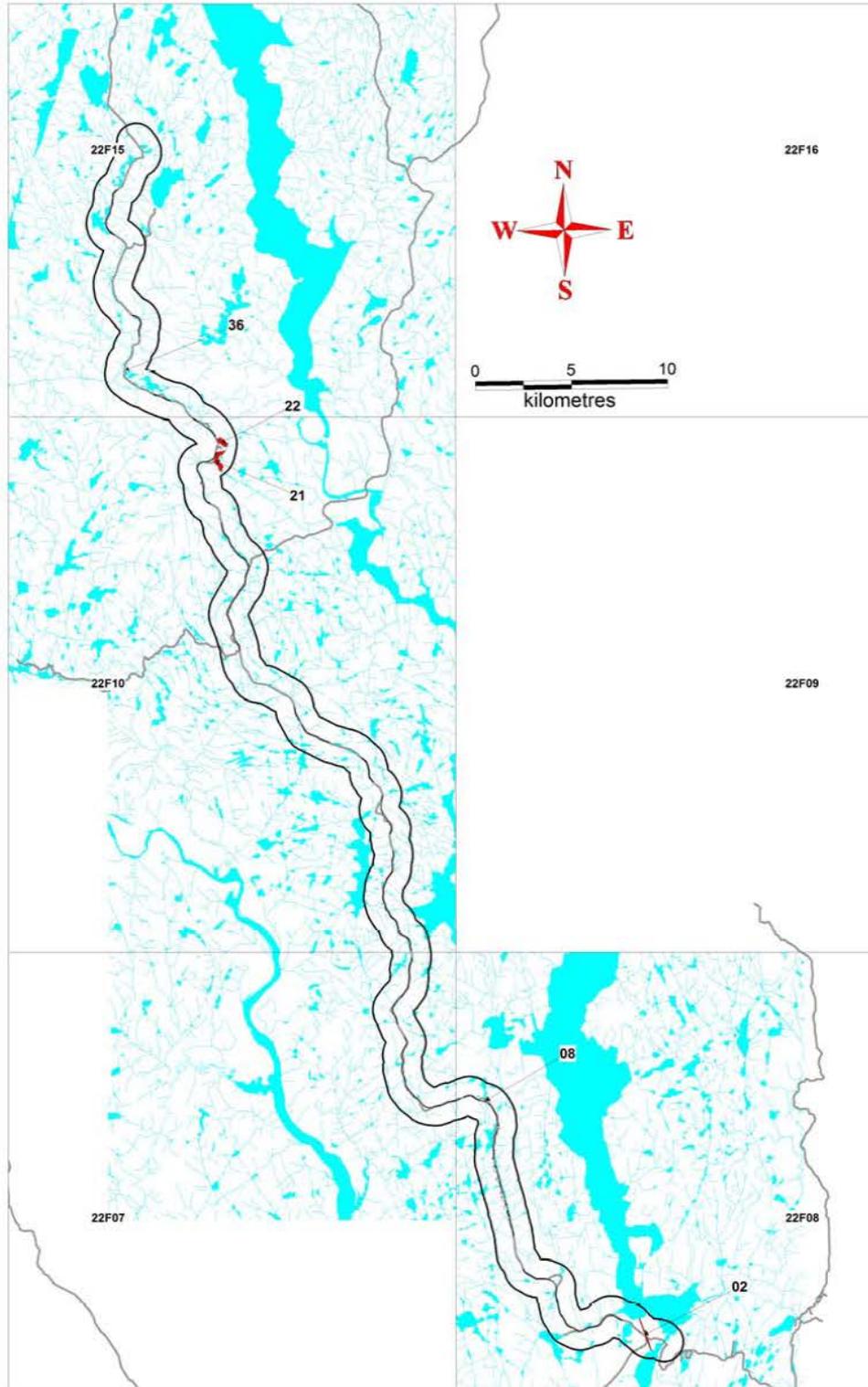
Projet : 610296
 Fichier : snc610296_ei_c2_1_localisation_140714_F00.mxd

1/300 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Juillet 2014 **Figure 1**

Figure 2 Localisation des zones inventoriées



2.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant regroupait les éléments suivants :

- Réaliser des sondages archéologiques afin de valider le potentiel des zones indiquées sur la figure 2;
- Proposer une méthodologie d'intervention permettant de recueillir, d'analyser et d'interpréter les informations pertinentes;
- Présenter les résultats à SNC-Lavalin inc. sous la forme d'un rapport final.

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cette prospection sont conventionnelles pour ce genre d'expertise. Elles ont varié selon les particularités de la topographie et de la végétation.

Généralement, lorsque le sol n'a pas subi d'érosion naturelle ou de perturbations anthropiques, il est nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis. Ces sondages, qui mesurent de 30 à 40 cm de côté, sont découpés à la pelle dans le but d'enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, ceux-ci et les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et ainsi déceler toute trace culturelle ancienne. Un sondage est complété lorsqu'un sol considéré comme stérile est atteint ou encore lorsque le roc en place est dégagé.

Les 89 sondages manuels effectués ont été disposés de façon régulière dans les zones à inventorier. La densité moyenne des sondages a été d'environ un aux 5 à 15 m. Comme certains secteurs des terres retenues étaient rocheux, ils n'ont fait l'objet que de ratissages et d'examen visuels de surface systématiques afin d'identifier tout artefact reposant en position superficielle.

Les observations effectuées au cours de la reconnaissance ont été consignées dans un carnet de terrain. Ces notes concernent les données d'ordre géographique et archéologique qui servent ensuite à dresser la cartographie de l'inventaire et à synthétiser les résultats des expertises réalisées.

4.0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 État des connaissances

Les données recueillies auprès du ministère de la Culture et des Communications indiquent qu'une trentaine de zones ont fait l'objet d'un inventaire archéologique dans ou à proximité du tracé en observation (tableau II, Pintal 2013). Ces travaux ont été faits dans le cadre de mandats accordés par le ministère des Transports du Québec, par la Société Hydro-Québec, par le groupe R. Després et ass. et par la Société d'archéologie du Saguenay.

Aucun site archéologique n'est actuellement connu à l'intérieur du secteur à l'étude (MCC 2013 b). Toutefois, plusieurs ont été trouvés à proximité le long des rivières Manicouagan et aux Outardes (Pintal 2013).

Les données historiques et ethnohistoriques confirment que ce territoire était très fréquenté par les Amérindiens. Bien que leur présence soit davantage attestée le long des principaux cours d'eau de la région, comme la Manicouagan et la aux Outardes, il n'en demeure pas moins que les informations recueillies indiquent qu'ils avaient recours à des portions du secteur à l'étude (portage, axe de circulation, etc. Pintal 2013). La détermination du potentiel archéologique a tenu compte de ces informations.

Tableau I Travaux archéologiques effectués dans ou à proximité de l'emprise

Intervenant	Promoteur	Année d'intervention	SNRC
Ethnoscop	MTQ	1989	22F7
Ethnoscop	MTQ	2005	22F7
Simard_Robert	Société d'archéologie du Saguenay	1975	22F7
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2007	22F7
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2007	22F7
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2007	22F7
Pintal_Jean-Yves	MTQ	2003	22F8
Pintal_Jean-Yves	MTQ	2004	22F8
Ethnoscop	MTQ	2005	22F8
Patrimoine_experts	MTQ	2005	22F8
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2007	22F8
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2007	22F8
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2011	22F8
Simard_Robert	Société d'archéologie du Saguenay	1975	22F10
Ethnoscop	R. Després et ass.	1989	22F10
Arkéos	Hydro-Québec	2001	22F10
Patrimoine_experts	MTQ	2005	22F10
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2007	22F10
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2007	22F10
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2007	22F10
Arkéos	Hydro-Québec	2001	22F15
Arkéos	MTQ	2002	22F15
Pintal_Jean-Yves	MTQ	2003	22F15
Ethnoscop	MTQ	2008	22F15
Pintal, Jean-Yves	MTQ	2011	22F15
Ethnoscop	MTQ	2012	22F15

4.2 Résultat de l'inventaire

Cette section présente les résultats d'une reconnaissance archéologique réalisée dans le cadre du projet de réaménagement de la route 389, entre les kilomètres 22 et 110 en Côte-Nord. Dans le cadre de cette prospection, cinq zones de potentiel ont été inventoriées (tableau I).

Tableau II Description des zones inventoriées

Zones	Environnement	Travaux archéologiques	Résultats
2	Longueur de 100 m (km 22,5, de km 22+450 à km 22+550); — à l'est du barrage Manic-2 — côtés nord et sud de la route 389; — terrains plats aménagés	Inspection visuelle	—
8	Longueur de 100 m (km 41, de km 41+600 à km 41+700); — au sud du lac Pope — côtés nord et sud de la route 389; — terrains boisés vallonnés avec replats	Inspection visuelle et 19 sondages	—
21	Longueur de 300 m (km 88, de km 87+900 à km 88+200 — à l'est de la rivière Vallant; — côté est de la route 389; — terrains boisés assez plats	Inspection visuelle et 28 sondages	—
22	Longueur de 100 m (km 89, de km 88+950 à km 89+050); à l'est de la rivière Vallant; — côté est de la route 389; — terrains boisés vallonnés avec replats	Inspection visuelle et 26 sondages	—
36	Longueur de 50 m (km 95, de km 95+450 à km 95+000); — au nord-ouest du lac Vallant; — côté est de la route 389; — terrains boisés plats	Inspection visuelle et 14 sondages	—
Total	39 000 m² (1 350 m X 30 m)	Inspection visuelle et 87 sondages	—

4.2.1 La zone 2

Cette zone, qui est longue de 100 m, se trouve à la hauteur du km 22,5 (km 22+450 au km 22+550). Elle se répartit de part et d'autre de la route 389, un peu à l'ouest du barrage Manic-2. L'emprise se compose de la route 389, de ses accotements et de ses fossés. La topographie est plane et ce milieu a été entièrement réaménagé (accès, stationnements, fossés, etc.) (photos 1 et 2). Un potentiel fort a été accordé à cette zone parce que les cartes des arpenteurs datant de la fin du 19^e siècle ou du début du 20^e siècle y localisent une partie du portage qui permettait d'éviter un segment de rivière parsemé de chutes et de rapides, là où se trouve aujourd'hui le barrage de Manic-2.

Photo 1 Zone 2, km 22,5, vue générale (E) (photo P7010147)



Photo 2 Zone 2, km 22,5, vue générale (E) (photo P7010148)



Étant donné que ce secteur a été entièrement réaménagé, seule une inspection visuelle y a été effectuée. Aucun artefact ou vestige archéologique n'a été trouvé dans les limites de cette zone. Cela étant dit, et au-delà de l'emprise à l'étude, une bonne partie de ce secteur semble à peu près intact. Ainsi, un programme de recherche ayant comme problématique la localisation de cet important portage pour les Amérindiens qui remontaient la Manicouagan pourrait éventuellement mener à sa découverte.

4.2.2 La zone 8

Cette zone est longue de 100 m. On la trouve à la hauteur du km 41 (du km 41+600 au km 41+700) et elle s'étend de part et d'autre de la route 389, au sud du lac Pope (figure 2). L'emprise se compose de la route 389, de ses accotements et de ses fossés. On y trouve aussi l'entrée d'un chemin gravelé privé qui a été en grande partie remblayé afin d'aplanir l'ondulation naturelle du terrain. Un boisé de résineux colonise les rives du lac Pope et la roche mère affleure en quelques endroits (photo 3). Le terrain est plutôt irrégulier, des sols en pente alternant avec des replats bien drainés.

Outre l'inspection visuelle des lieux, 19 sondages exploratoires ont été fouillés à tous les 5 m à 15 m dans les endroits libres de roc. Les fouilles ont permis de noter la présence d'un seul profil stratigraphique (figure 3). Ce podzol se compose d'une litière végétale (de 5 à 10 cm d'épaisseur), d'un horizon irrégulier de sable éluvié grisâtre (env. 5 cm) et d'un sable illuvial orangé (fouillé sur environ 20 cm). Aucun artefact ou vestige archéologique n'a été découvert.

Cela étant dit, on a observé la présence d'un sentier qui débute au lac Pope et qui se poursuit en rive sud du ruisseau qui relie le lac Pope au lac Georges Tremblay. La configuration de ce sentier, il se présente sous la forme d'une rigole (profil en U évasé) qui s'enfonce de près de 20 cm sous la surface (photo 4), le fait qu'il soit relativement linéaire et qu'il semble relier deux lacs, porte à croire qu'il s'agit là des vestiges d'un ancien portage (GPS N49,43063; W-06847824, LAT-LONG Nad 83). Aucune recommandation n'accompagne cette observation.

Photo 3 Zone 8, km 41, rive nord de la zone (S) (photo P7010141)



Figure 3 Le contexte stratigraphique de la zone 8 (voir tableau III pour la légende)

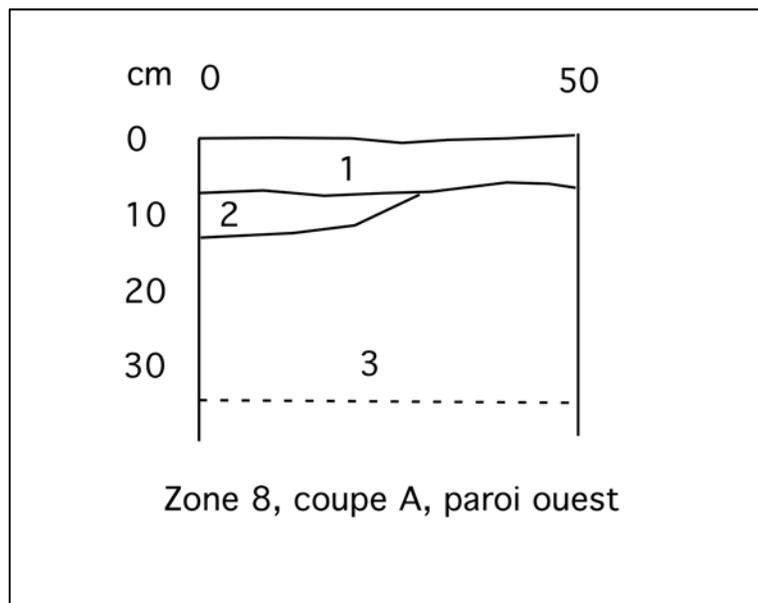


Tableau III Le contexte stratigraphique, légende

Couche	Zones	Description pédologique	Interprétation
1	8, 21, 22, 36	Litière (LF) et humus (H) végétale de surface, comprenant cladonie, sphaignes, et fibres en décomposition (varie de 3 cm à 15 cm d'épaisseur)	Surface naturelle du terrain (coupes A à G)
2	8, 21, 22, 36	Sable éluvié (Ae) gris pâle à blanchâtre, homogène et assez fin (varie de 1 cm à 10 cm d'épaisseur)	Sol naturel (coupes A à G)
3	8, 21, 22, 36	Sable illuvial (B) grossier orangé, homogène avec graviers et galet	Sol naturel (coupes A à G)
4	36	Argile sableuse, grise, homogène	Sol naturel remanié (coupe H)

Photo 4 Zone 8, km 41, possible portage (N) (photo P7010142)



4.2.3 La zone 21

Cette zone est longue de 300 m et elle se localise à la hauteur du km 88 (km 87+900 au km 88+200) en bordure est de la route 389, à l'ouest de la rivière Vallant (figure 2). Sa topographie varie d'ondulée à accidentée (photo 5). L'emprise se compose de la route 389, de ses accotements et de ses fossés. Un dense boisé de résineux colonise toute cette zone. Près de la route 389, la surface du sol est accidentée, résultat du dépôt de remblais et de l'entretien des fossés. Un ruisseau traverse d'est en ouest cette zone et il est large d'environ 1 m (photo 6).

Photo 5 Zone 21, km 88, bordure est de la route 389 (N) (photo P7010137)



Photo 6 Zone 21, km 88, ruisseau, bordure est de la route 389 (S) (photo P7010138)



Outre l'inspection visuelle, 28 sondages exploratoires ont été fouillés à tous les 5 à 15 m. Deux profils stratigraphiques ont été observés dans cette zone (figure 4). Dans les deux cas, il s'agit de podzol. Près de la route 389, le profil est souvent incomplet, l'humus étant mince (env. 5 cm), le Ae rare sinon absent (de 0 à 5 cm) et l'horizon illuvial orangé (Bh) est souvent pierreux. Plus à l'est de la route 389, le terrain est souvent plus humide. Par conséquent, l'horizon humique est mieux développé (de 5 à 10 cm), le Ae demeure relativement mince (moins de 5 cm), tandis que le Bh contient un peu moins de pierre. Aucun vestige archéologique n'a été trouvé dans les limites de cette zone.

4.2.4 La zone 22

Cette zone s'étend sur 100 m et elle se situe à la hauteur du km 89 (km 88+950 au km 89+050) en bordure est de la route 389, à l'ouest de la rivière Vallant (figure 2). L'emprise se compose de la route 389, de ses accotements, de ses fossés et d'une aire boisée. Le paysage varie de plat à ondulé et il est colonisé par une forêt de résineux. La végétation de surface se compose d'éricacées et de mousses.

Outre l'inspection visuelle des lieux, 26 sondages exploratoires ont été fouillés à tous les 5 m à 15 m. Les fouilles ont révélé la présence d'un seul profil stratigraphique distinct (figure 5). À celui-ci correspond un podzol qui est formé d'une litière végétale et d'un humus (de 5 à 10 cm d'épaisseur), d'un horizon irrégulier de sable éluvié grisâtre (absent ou 5 cm d'épaisseur) et

d'un sable illuvial orangé un peu pierreux. Aucun artefact ou vestige archéologique n'a été découvert.

Cela étant dit, l'inspection visuelle des lieux a permis de constater la présence de nombreux aménagements dans ce secteur. C'est ainsi qu'en au moins trois endroits des fosses ont été observées et celles-ci semblent correspondre à d'anciens sondages géotechniques (photo 7). En haut du talus bordant la rivière Vallant, une forme rectangulaire est également visible en surface du terrain (photo 8). Aucun artefact n'a été trouvé en association avec ces structures. Il est possible que ces aménagements soient liés à la construction initiale de la route 389. Aucune recommandation n'accompagne ces observations.

Figure 4 Le contexte stratigraphique de la zone 21 (voir tableau III pour la légende)

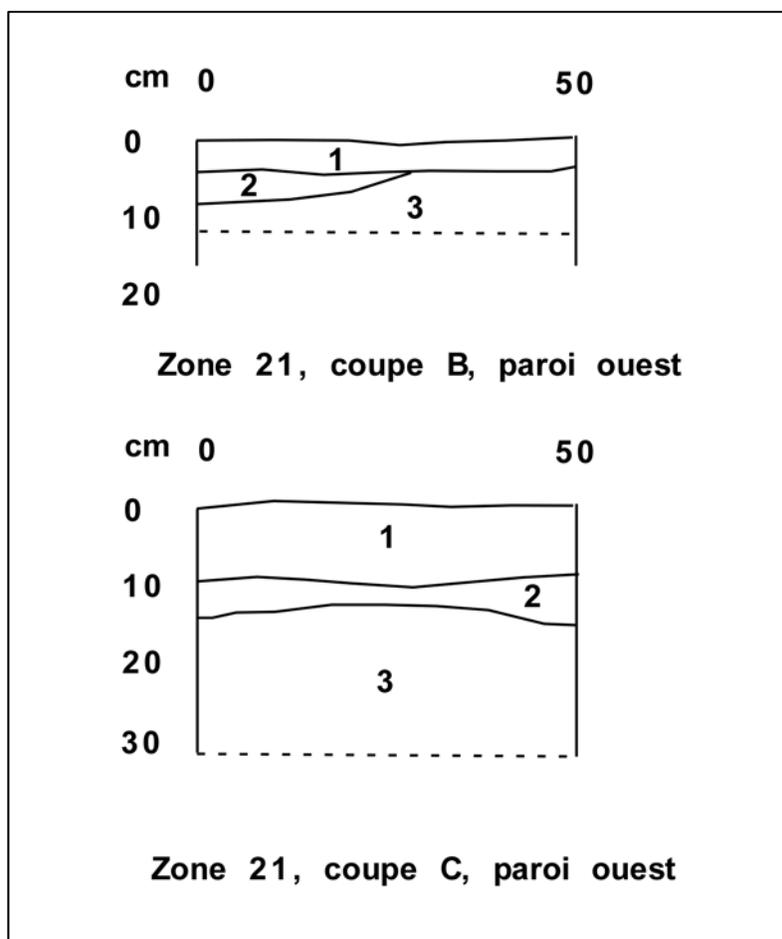


Figure 5 Le contexte stratigraphique de la zone 22 (voir tableau III pour la légende)

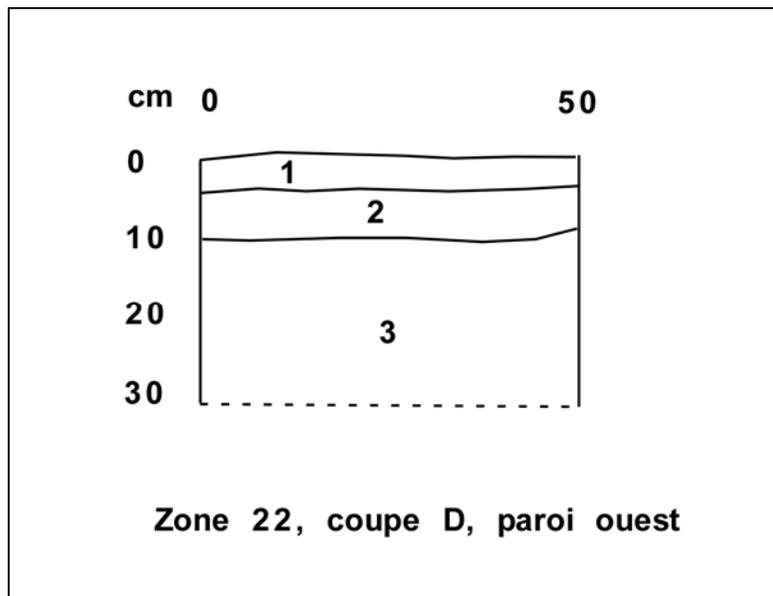


Photo 7 Zone 22, km 89, ancien sondage géotechnique (N) (photo P7010133)



Photo 8 Zone 22, km 89, forme rectangulaire (S) (photo P7010132)



4.2.5 La zone 36

Cette zone est longue d'environ 50 m et elle se situe à la hauteur du km 95 (km 95+450 au km 95+500) en bordure est de la route 389, à l'ouest du lac Vallant (figure 2). L'emprise se compose de la route 389, de ses accotements, de ses fossés et d'une aire boisée. Le paysage est plat et il est colonisé par une forêt de résineux. La végétation de surface se compose d'éricacées et de mousses (photos 9 et 10). Cette zone est traversée par deux ruisseaux (est-ouest) qui ont moins d'un mètre de large.

Outre l'inspection visuelle, 14 sondages exploratoires ont été fouillés à tous les 5 à 15 m dans les endroits libres de roc et de tourbières. Deux profils stratigraphiques ont été observés (figure 6). D'abord, la plupart des sondages effectués ont révélé la présence d'un podzol : litière végétale mesurant (env. 10 cm d'épaisseur); horizon irrégulier de sable éluvié grisâtre (env. 5 cm); et un sable illuvial orangé. Près des ruisseaux, l'humus recouvre l'horizon illuvial Bh qui lui s'étale sur un sable argileux. Aucun vestige archéologique n'a été trouvé dans les limites de cette zone.

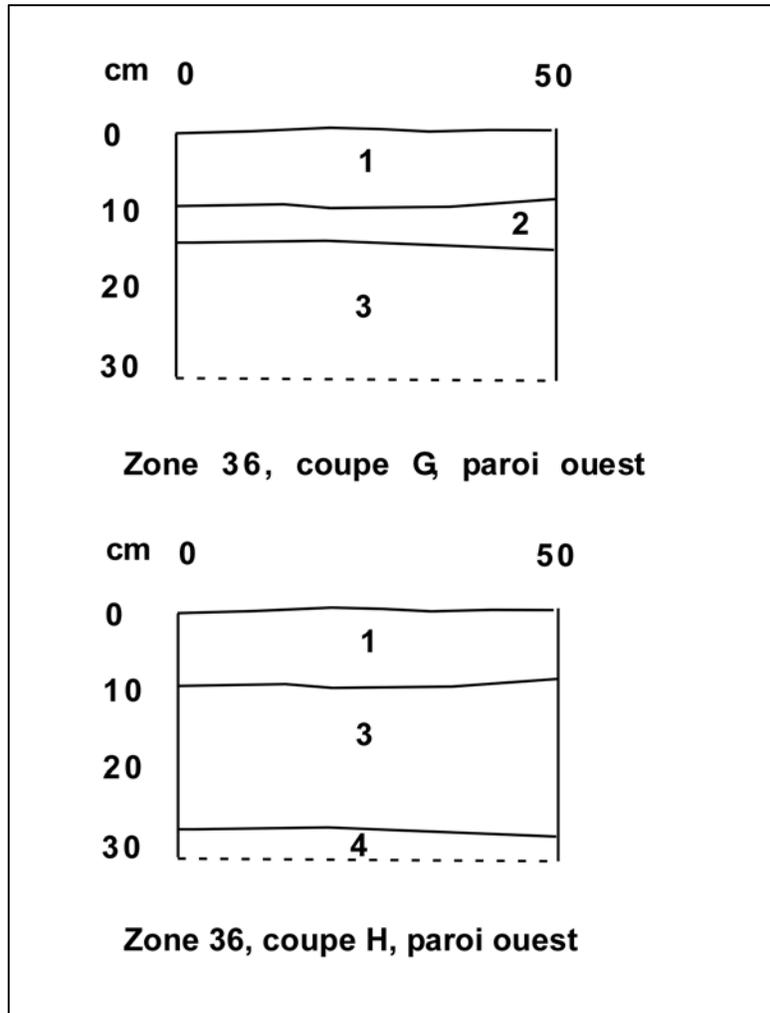
Photo 9 Zone 36, km 95, vue générale (S) (photo P6300126)



Photo 10 Zone 36, km 95, vue vers le lac Vallant (N) (photo P6300128)



Figure 6 Le contexte stratigraphique de la zone 36 (voir tableau III pour la légende)



5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Un inventaire archéologique a été effectué dans le cadre du projet de réaménagement de la route 389 entre les kilomètres 22 et 110. Au cours de cette prospection, cinq zones, longues en tout de 650 m et toutes larges d'environ 30 m, ont été inventoriées par inspection visuelle et par la réalisation de 87 sondages manuels. Aucun site archéologique n'a été découvert au cours de cet inventaire. Les travaux d'aménagement prévus, pourvu qu'ils demeurent à l'intérieur de l'emprise étudiée, peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine archéologique.

6.0 OUVRAGES CITÉS

ARKÉOS inc.

- 2001 Inventaire archéologique, poste Manic -3. Rapport remis à Hydro-Québec, Montréal.
- 2002 Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

ETHNOSCOPE

- 1989 Inventaires archéologiques, route Forestière. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- 2005 Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2008 Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2012 Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

PATRIMOINE EXPERT

- 2005 Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2007 Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

PINTAL, J.-Y.

- 2003 Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

- 2004 Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2005 Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2007 Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2011 Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2013 Programme d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont. Projet D – de Manic-2 à nord de Manic-3. Étude de potentiel archéologique. Étude remise à SNC-Lavalin inc. Montréal.

SIMARD, R.

- 1974 Reconnaissance archéologique sur la rivière Manicouagan, été 1974. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi.
- 1975 Reconnaissance archéologique sur la rivière aux Outardes, été 1975. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi.

Catalogue des photographies

N° Photo	Description de la photographie	Orientation
P6300126	Route 389, km 95, zone 36, vue générale	Sud
P6300127	Route 389, km 95, zone 36, vue générale	Sud-est
P6300128	Route 389, km 95, zone 36, vue générale, lac Vallant	Sud-est
P7010129	Route 389, km 89, zone 22, vue de la rivière Vallant	Nord
P7010130	Route 389, km 89, zone 22, vue de la rivière Vallant	Sud-est
P7010131	Route 389, km 89, zone 22, vue de la rivière Vallant	Nord
P7010132	Route 389, km 89, zone 22, aménagement quadrangulaire	Est
P7010133	Route 389, km 89, zone 22, fosse, sondage géotechnique	Nord-est
P7010134	Route 389, km 89, zone 22, fosse, sondage géotechnique	Nord-est
P7010135	Route 389, km 89, zone 22, bordure est de la route 389	Est
P7010136	Route 389, km 88, zone 21, bordure est de la route 389	Sud-est
P7010137	Route 389, km 88, zone 21, bordure est de la route 389	Nord
P7010138	Route 389, km 88, zone 21, bordure est de la route 389	Sud
P7010139	Route 389, km 41, zone 8, rivière Georges Tremblay	Sud-ouest
P7010140	Route 389, km 41, zone 8, rivière Georges Tremblay	Sud-ouest
P7010141	Route 389, km 41, zone 8, rive de la zone	Sud
P7010142	Route 389, km 41, zone 8, possible portage	Nord
P7010143	Route 389, km 41, zone 8, possible portage	Nord
P7010144	Route 389, km 41, zone 8, possible portage	Nord
P7010145	Réservoir Manic-2	Nord
P7010146	Réservoir Manic-2	Nord
P7010147	Route 389, km 22,5, zone 2, vue générale	Nord-ouest
P7010148	Route 389, km 22,5, zone 2, vue générale	Nord-ouest



SNC • LAVALIN

550, rue Sherbrooke Ouest, 1^{er} étage
Montréal (Québec) Canada, H3A 1B9
Tel. : (514) 393-1000
Télécopieur : (514) 392-4758